

Avis de constitution

SOCIETE « GEOLOG COTE D'IVOIRE »

Siège Abidjan, Marcory Zone 4 C Nord - Regus -
Immeuble plein ciel business centre - 6e étage, Lot 8245,
Ilot 237

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 11 Avr 2024, et enregistrés au CEPICI le 12 Mai 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « GEOLOG COTE D'IVOIRE »

Objet : La fourniture de services géologiques liés à la recherche et à l'extraction d'hydrocarbures notamment à l'analyse et interprétation de diagraphie de surface (Mudlogging)

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;

L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ; La prise en location gérance de tous fonds de commerce ; La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ; Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter la réalisation, l'extension ou le développement. »

Capital 6,000,000 F CFA divisé en (600.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 600 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Marcory Zone 4 C Nord - Regus -
Immeuble plein ciel business centre - 6e étage, Lot 8245,
Ilot 237

Dirigeant(s) M CALLERI RICHARD ANTONY (GÉRANT), M ANGLEREAUX FABRICE JACQUES RAYMOND (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-06342 du 26/06/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°38724/GTCA/RC/2024 du 26/06/2024

